

Conseil Municipal

Le lundi 1^{er} juillet 2019, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline

Absents excusés ayant délégué pouvoir : M. BERGERAULT Erick (*ayant délégué pouvoir à Mme BARDELOT Nicole*), Mme RAIMBAULT Martine (*ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*).

Secrétaire de séance : M. PHILIPPE Narcisse.

PRESENTATION TECHNIQUE DU TRANSFERT EAU/ASSAINISSEMENT : la Directrice du SIAEPAC de Saint Martin d'Auxigny, en charge du projet de transfert de compétences eau potable et assainissement collectif en 2021 à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (CCTHB), présente au Conseil Municipal l'organisation technique de ce projet. Quatre groupes ont été formés (Patrimoine, Gouvernance, Organisation et Finance). Deux réunions ont déjà eu lieu en séance plénière. Les objectifs de ce transfert sont : principalement répondre au texte de la loi NOTRe du 7 août 2015 visant à rationaliser l'organisation territoriale et à faciliter le regroupement des collectivités avec le transfert obligatoire de l'eau potable et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2020, et à la loi Ferrand du 3 août 2018 (minorité de blocage pour un transfert de compétences obligatoire en 2026 au plus tard), l'équité des usagers d'un même territoire, un interlocuteur unique pour les usagers et les mairies, une adéquation des besoins d'investissement avec le développement lié au PLUi, mutualisation des investissements. Une liste des futurs services qui seront nécessaires pour ce projet est présentée à l'Assemblée et diverses informations financières pour l'eau potable et l'assainissement collectif des communes du territoire de la CCTHB sont données. Une étude patrimoniale a été réalisée entre octobre 2018 et mars 2019 mettant en avant les modes de gestion de chacune des collectivités, les différentes installations, les branchements et réseaux et autres installations techniques. Il est prévu d'organiser un Parlement de l'eau formé d'un représentant de chaque commune et une représentation des usagers pour assurer les missions de gestion générale des services, gestion des investissements et décisions budgétaires et tarifaires. Enfin, un état non exhaustif des démarches à poursuivre pour une prise de compétence au 1^{er} janvier 2021 est présenté. Le Conseil Municipal prend bonne note de ces informations.

Après débat et échanges divers sur la présentation ci-dessus, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2019/2020 : Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de règlement intérieur des services périscolaires à la prochaine rentrée 2019/2020, accepte l'intégralité du document présenté qui sera remis aux familles.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE : le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu dernièrement entre les représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et les différents professionnels. Les atouts du projet de construction d'un établissement pluridisciplinaire sont mis en avant. Les études sont en cours.

TRAVAUX DE VOIRIE : le Maire soumet à l'Assemblée un nouveau plan de financement concernant les travaux de réfection de la route des Aix, suite aux entretiens qu'il a eus avec les représentants du Conseil Départemental et de l'Etat. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Ces travaux seront repoussés au début de l'année 2020.

En ce qui concerne les travaux de sécurisation de la route de Bourges, le dispositif expérimental restera en place jusqu'au retour des résultats des contrôles de vitesse effectués. Ensuite une consultation sera lancée pour les travaux de mise en place définitive des installations de sécurisation.

Une consultation sera également lancée pour les travaux de voirie divers prévus en 2019.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse, bien que non présente, a souhaité faire part au Conseil Municipal des conclusions du dernier Conseil d'Ecole indiquant que le nombre de 138 élèves seront accueillis dans les classes avec quelques enseignants différents pour cette rentrée 2019/2020. Il est noté également que le repli au Centre d'accueil pour les plus petits lors de la canicule de la semaine passée a permis à tous de pouvoir affronter la chaleur dans de meilleures conditions. Le Maire indique que des solutions seront trouvées pour pallier à ces conditions climatiques extrêmes.

L'adjoint chargé de l'environnement et des espaces verts indique qu'il y aura lieu de prévoir un agent supplémentaire durant la dernière quinzaine du mois de juillet notamment pour assurer l'arrosage des massifs fleuris. Le Conseil Municipal accepte donc de créer à poste temporaire du 15 au 27 juillet pour surcroît de travail temporaire.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations informe le Conseil Municipal que les flyers du programme des festivités des 13 et 14 juillet seront à distribuer dans les foyers. Elle fait part également des propositions d'animation proposée par l'Université Populaire à compter de septembre prochain. Une réunion de la commission « communication » a eu lieu dernièrement et la liste des sujets et articles qui seront développés sur le prochain bulletin municipal est donnée à l'Assemblée.

MISE A DISPOSITION DES NOUVELLES VOIRIES COMMUNAUTAIRES : l'adjoint chargé de la voirie communale informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Terres du Haut Berry va rétrocéder la route des Marchands (après le hameau des Moulons) à la Commune. La route des Beaunes aux Gobains, (portion de la voie communale n°4 entre la D n°25 et le chemin rural des Gobains aux Foyards) ainsi que la rue de la Croix St Etienne (dans laquelle se trouve un bâtiment intercommunal – Recyclerie) seront mises à la disposition de la CCTHB et deviendront donc voiries communautaires.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions et autorise le Maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition de ces nouvelles voies communautaires, nécessaires à la mise en place de conventions d'entretien.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES :

Il est rappelé au Conseil Municipal que la signature du protocole de Participation Citoyenne aura lieu à la Mairie, vendredi 5 juillet.

Le Maire informe l'assemblée qu'il a participé à une réunion dernièrement du PETR Centre-Cher (Pôle d'équilibre Territorial et Rural). Cette nouvelle collectivité territoriale englobe les anciens Pays de Bourges, Pays de Vierzon et SIRDAB. Huit commissions seront créées et seront ouvertes aux élus communaux et communautaires en vue de leur participation éventuelle à ces groupes de travail.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire pour diverses dépenses.

L'Assemblée est informée que la réunion « Carrefour PLUi » organisée par la CCTHB a été annulée et repoussée en septembre prochain (date à définir).

Séance levée à 21 h 45.